



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n°179/2026
du Conseil communautaire
Séance du 28 septembre 2026**

Date d'envoi de la convocation = 22 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 77

Nombre de conseillers présents : 53

Nombre de conseillers absents : 24

Nombre de votants : 59

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis au Forum de Laudun-L'Ardoise, sous la présidence de M. Christophe SERRE, Président de la Communauté d'agglomération.

Présents : BASCLE Charles, MUCCIO Christine, JACKEL Jérôme, DAHMANI Naima, VANDEMEULEBROUCKE Brigitte, NADAL Laurent, PEYRIERE Pascal, BAYART Sébastien, CREYSSON Yves, CASTOR Raphael, EISELE Michel, MAHLER Fred, RIEU José, TEDESCHI Marie-Laure, DI-ROLLO Ludovic, PARADIS Gislaine, BIALLET David, BOUIS Caroline, MOSSAND Guillaume, PRAT Patrice, GANDON Arnaud, MERCIER Julie, PALISSE Patrick, CLEMENTE Cédric, TRICHOT Benoît, DUCROS Bernard, SEGAL Valère, RANDRIANASOLONANDRASANA Vérah, GOURRET Patrice, AUGUSTIN Philippe, ROCA Benjamin, ROCHÉ Charles-Henri, LACOUSSE Nathalie, GIANNOTTI Jean-Marc, MARCELLIN Stéphane, JOUVE Olivier, LEFRANC Sarah, SALAU Claude, AUBANEL Guy, BARRIEU VIGNAL Sylvie, ANGELOZ Luc, GIOLBAS Elisabeth, PETITJEAN Elian, MISSOUR Gérald, SABATON Marjorie, SERRE Christophe, LAURENS Jean-Marie, HERBE Véronique, PHILIP Claude, BERTRAND Pascale, PISSAS Alexandre, BROCHE Jérôme, CORBA Sébastien.

Absents/Procurations : BORDES Pascale, BETTON Thomas, DEY Christine, DAUDE Denis, HAGEAUX Audrey, LIANES Pedro, MARQUES Léopoldina, ROUSSINE Serge, BERGONZI Margaux, MORELLI Jean-Louis, BODI Trinité, ROUX Olivier, SICARD Jade, COUSTON Maxime, EUTEDJIAN Claudine (procuration à GOURRET Patrice), BAGUR Marie-Laure, FRENEIX Marie-Laure (procuration à AUGUSTIN Philippe), ESQUER Olivier, LORIC Karima, GAYTE Jocelyne (procuration à VANDEMEULEBROUCKE), DANIEL Georges (procuration à Véronique HERBE), CHENIVESSE Hélène (procuration à Charles BASCLE), CARMINATI Jérôme (procuration à RANDRIANASOLONANDRASANA Vérah), ROBELET Olivier,

Secrétaire de Séance : Guy AUBANEL

OBJET : Rapport annuel 2024/2025 de transport de voyageurs

Vu le rapport annuel sur la gestion déléguée des transports publics interurbains de voyageurs du Gard rhodanien, joint en annexe,

Considérant que le rapport annuel sur la gestion déléguée des transports publics interurbains de voyageurs du Gard rhodanien, en application des articles L.2224-5 et L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, est destiné à l'information des usagers par présentation à l'assemblée délibérante de la Communauté d'Agglomération,

Considérant que le rapport annuel, année 6, a fait l'objet d'une présentation à la Commission Consultative de Service Public Local (CCSPL) en date du jeudi 30 juin 2026 et qu'il a obtenu un avis favorable,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission Mobilités du mardi 2 septembre 2026

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- De prendre acte du rapport annuel 2024/2025 joint en annexe – Année 6 - sur la gestion déléguée des transports publics interurbains de voyageurs du Gard rhodanien

Fait et délibéré à Laudun-L'Ardoise, 28 septembre 2026.

Le Secrétaire de Séance

Guy AUBANEL



Le Président
Christophe SERRE

